

Montréal, le 24 avril 2020

Monsieur François Bonnardel Ministre des Transports [ministre@transports.gouv.qc.ca](mailto:ministre@transports.gouv.qc.ca)

**Objet : Demande de rencontre en lien avec le transport adapté**

Monsieur le ministre,

La COPHAN constate depuis le début de la crise de la COVID-19 que la situation dans les services de transport adapté au Québec, particulièrement en dehors des sociétés de transport, se dégrade par morceau au fil des semaines. Avec un sondage adressé aux différentes MRC, nous avons recueilli les informations ci-jointes prouvant que cette dégradation va au-delà d’un ajustement aux conditions sanitaires actuelles. Plusieurs transporteurs adaptés vivent de nombreuses difficultés, notamment une diminution importante de revenu causée par la diminution de l’achalandage, et plusieurs revoient de manière importante leur offre de service à la baisse, parfois drastiquement, deux ont même annoncé leur fermeture. Notre fichier ci- joint est sous réserve de vérification par vos services bien évidemment, car le recul de ces informations a été effectué au meilleur de nos connaissances aux dates indiquées.

Le 15 avril, nous avons sollicité de votre part la réunion de la Table de concertation nationale du transport rémunéré de personnes par automobile pour mettre en œuvre la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* et relancer l’industrie du transport rémunéré, qui représente 70 % au minimum de la mobilité des personnes handicapées en transport adapté et qui représente également 100 millions de dollars pour votre ministère pour le transport adapté, autant des municipalités et de la clientèle, un sujet économiquement significatif. Notre délégué participait à la première rencontre ce mercredi, prouvant votre intérêt réel pour ce dossier, un intérêt dont nous vous remercions.

À votre sens monsieur le ministre, où en sommes-nous rendus pour le transport adapté ? Est- ce que nous trompons ? Quelles solutions vous apparaissent possibles ? Que pensez-vous des nôtres ? Nous sollicitons de votre part une entrevue, par visioconférence, dans les jours

qui viennent pour faire le point sur votre lecture de la situation, sur les avenues et sur notre possible contribution. Votre horaire sera le nôtre, le transport adapté est pour nous d’une importance stratégique, votre ministère en est l’interlocuteur clé et vous en êtes le ministre.



Paul Lupien, président par intérim

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec

Pour suivi au dossier, veuillez communiquer via l’adresse courriel suivante : [camille.desforges@cophan.org](mailto:camille.desforges@cophan.org)